

MONTELMAR-AGGLOMERATION

○ ○ ○

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération MONTELMAR-AGGLOMERATION

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200 – Code NUTS : FRK23

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de MONTELMAR-AGGLOMERATION ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse internet (le cas échéant) www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur : <http://www.montelimar-agglo.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Transport collectif et occasionnel de personnes – Lot 3 : Transport des scolaires vers le centre aquatique Aloha.

Numéro de référence : 2024S0011

II.1.2) Code CPV principal

60130000-8

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

L'accord-cadre a pour objet les prestations de service de transport des scolaires vers le centre aquatique ALOHA.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

252 000.00 €

II.2) Description

OBJET : Transport collectif et occasionnel de personnes

II.2.1) Intitulé

Transport collectif et occasionnel de personnes – Lot 3 : Transport des scolaires vers le centre aquatique Aloha.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

60130000-8

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Territoire des 26 communes composant Montélimar-Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

L'accord-cadre a pour objet les prestations de service de transport des scolaires vers le centre aquatique ALOHA.

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : OUI

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 29 mars 2024 sous le n° 189204-2024, au B.O.A.M.P. du 29 mars 2024 sous le n° 24-36970, et inséré sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Montélimar-Agglomération le 28 mars 2024.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S240025

LOT N° 3

INTITULÉ : Transport des scolaires vers le centre aquatique Aloha.

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 16 juillet 2024

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : AROME SAS
Adresse postale : 8 Avenue de la Feuillade
Localité/Ville : Montélimar
Code postal : 26200
Pays : France
Téléphone : 04.78.01.87.24
Mail : marches.arome@galeo.mobi
Code NUTS : FRK23
Le titulaire est une PME : OUI
Total des points obtenus pour cette offre : 87.30/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale finale du marché : 252 000.00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Modalités de consultation des marchés :
Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Le montant indiqué correspond au montant global H.T. sur la durée de l'accord cadre soit quatre (4) ans.

L'accord cadre s'exécutera à bons de commande et pour des montants susceptibles de varier dans les limites annuelles fixées à :

Minimum 42 000.00 € H.T.

Maximum 63 000.00 € H.T.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

24 juillet 2024

Le Président,